

Conseil Scientifique du 24 avril 2008

NOTE DE SYNTHÈSE N° 3

Le troisième Conseil Scientifique de l'Observatoire Régional de l'Economie Sociale et Solidaire en Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est déroulé le jeudi 24 avril à la CRESS et a rassemblé 14 personnes.

La matinée a été consacrée au débat sur la question de l'évaluation des richesses de l'Economie Sociale et Solidaire, et de l'articulation avec la notion d'économie résidentielle. L'après-midi a été affectée à la présentation des productions 2008 à venir et à l'analyse critique des méthodes et démarches.

Ce document a pour objet de synthétiser les discussions afin d'en ressortir les suggestions principales, éléments de réflexion clés et critiques. Ces éléments ont été rassemblés à l'intérieur des 3 objectifs du Conseil Scientifique :

- l'amélioration de la qualité des productions de l'observatoire
- la stimulation de l'innovation dans l'approche et les analyses
- la promotion d'une meilleure reconnaissance de l'Economie Sociale et Solidaire.

I. Amélioration de la qualité des productions de l'observatoire.....	2
<i>1.1 Les sources des données pour la mesure globale.....</i>	<i>2</i>
<i>1.2 Enrichir l'étude globale du mouvement coopératif en PACA</i>	<i>3</i>
<i>1.3 Vers une dynamique de sensibilisation aux échanges inter entreprises</i>	<i>4</i>
II. Stimulation de l'innovation dans l'approche et les analyses.....	5
<i>II.1 La recherche d'indicateurs pour mesurer l'utilité sociale et comparer la richesse créée par l'Economie Sociale et Solidaire aux autres champs économiques</i>	<i>5</i>
<i>II.2 Les relations Economie résidentielle - Economie Sociale et Solidaire</i>	<i>7</i>
<i>II.3 Les pistes qui restent à creuser</i>	<i>8</i>
III. Promotion d'une meilleure reconnaissance de l'Economie Sociale et Solidaire.....	9

I. Amélioration de la qualité des productions de l'observatoire

I.1 Les sources des données pour la mesure globale

Dans le cadre de ses missions, l'Observatoire produit chaque année des données sur l'ensemble des entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire au niveau régional. La production de tableaux de bord en 2008 rentre dans cet objectif.

Il s'agit de mettre en place un outil d'observation dynamique : suivre l'évolution annuelle d'indicateurs déterminés et déterminants pour l'Economie Sociale et Solidaire.

Les données nécessaires à la construction de ces indicateurs proviennent en 2008 de deux sources statistiques principales :

- l'INSEE, notamment grâce à la nouvelle méthodologie mutualisée Economie Sociale et Solidaire basée sur des données Clap¹ et mise en place en 2008,
- la MSA², afin de prendre en compte les établissements relevant du régime agricole non considérés à l'INSEE,

et des sources complémentaires suivantes :

- ASSEDIC, pour consolider les données utiles à l'élaboration de deux indicateurs : le nombre de salariés et le nombre d'établissements employeurs de l'Economie Sociale et Solidaire.
- DRTEFP, afin d'estimer la part des emplois aidés dans les associations.
- données remontant des fédérations, unions et filières spécifiques comme par exemple le tourisme social.

Différentes questions ont été soulevées :

- La compatibilité des données INSEE-DADS³ utilisées jusqu'ici pour la production des données Economie Sociale et Solidaire (en région PACA et en France) avec les données issues de la nouvelle méthodologie mutualisée (source INSEE-CLAP) sera à vérifier. Dans la demande de données 2008, une année « commune » aux deux sources DADS et CLAP sera demandée afin d'effectuer cette comparaison.

- Afin d'éviter les doubles comptes lors de l'utilisation des données MSA par rapport aux données INSEE, il est proposé pour 2008 de considérer uniquement, au niveau de la MSA, les données relatives à l'Agriculture. En effet, les données INSEE fournies jusqu'ici ne prennent pas en compte les données relatives à l'Agriculture, sylviculture, pêche (branche NES=EA).

¹ CLAP : Connaissance Locale de l'Appareil Productif, cf www.insee.fr

² MSA : Mutualité Sociale Agricole

³ DADS : Déclaration Annuelle des Données Sociales, cf www.insee.fr

Cette approche permettra à la fois :

- de continuer à utiliser la référence nationale, c'est-à-dire le périmètre INSEE (qui, comme on l'a vu, ne contient pas les données sur l'Agriculture), ce qui permet de conserver une comparabilité nationale ;
- et de progresser dans la connaissance globale de l'Economie Sociale et Solidaire en mettant à jour en 2008 les données complémentaires relevant de l'Agriculture et référencées à la MSA.

Il faut avoir à l'esprit que cette méthode ne prendra pas en compte les données référencées à la MSA pour les activités hors Agriculture.

Cette méthode ne sera appliquée qu'en 2008, l'INSEE ayant prévu de réaliser une agrégation des deux sources MSA et INSEE en 2009.

- Deux changements sur le référentiel de travail sont prévus dans les années à venir et risquent d'induire des ruptures de série :
 - L'intégration en 2009 de l'ensemble des données MSA (Agriculture + hors Agriculture) dans les données INSEE ;
 - La fourniture en 2010 des premières données DADS et CLAP avec la nouvelle nomenclature NAF révision 2 (mise en place à partir du 01/01/2008).
- En complément d'information, les ASSEDIC Alpes-Provence et Côte d'Azur ont proposé à l'Observatoire de fournir les données Economie Sociale et Solidaire relevant de l'Assurance chômage.
- Une rencontre avec la DRTEFP en début d'année 2008 permet d'envisager la fourniture de données de cadrage sur l'emploi aidé dans les associations de la région PACA.

1.2 Enrichir l'étude globale du mouvement coopératif en PACA

L'objectif de cette étude est d'évaluer le poids et le rôle global du mouvement coopératif dans la région PACA.

Pour se faire, il s'agit de collecter les données pour estimer sur l'ensemble des coopératives : chiffre d'affaires, valeur ajoutée, parts de marché, nombre d'entreprises ou d'établissements, effectifs salariés et emplois en équivalent temps plein, biens et services produits.

Les données seront recherchées auprès des fédérations nationales ou régionales de ces différents types de coopératives, et des groupes bancaires eux-mêmes.

Des indicateurs complémentaires ont été suggérés :

- Montant des aides publiques directes et indirectes triées par origine.
- Part de ce qui est produit et vendu localement ou hors région.
- Nombre de sociétaires par structure.
- Localisation des effectifs par établissement pour les coopératives bancaires.

1.3 Vers une dynamique de sensibilisation aux échanges inter entreprises

L'initiation de projets et l'appui aux initiatives économiques à partir de constats chiffrés font également partie des missions de l'Observatoire.

Dans ce cadre, une étude sur les relations inter entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire a pour objectif d'émettre un diagnostic en matière de biens et services échangés par ces entreprises, et de formuler des propositions techniques visant au développement des échanges entre ces entreprises.

Cet objectif se décline suivant deux champs d'investigation : une démarche d'étude des échanges inter filières, et une démarche d'étude d'une fonction transversale.

Dans le cadre de l'étude inter filières, il s'agit de comprendre quelles sont les relations économiques (existantes ou à développer) croisant deux familles juridiques (les associations et les coopératives) et trois secteurs d'activité (le tourisme social, le sport et l'agriculture) dans le cadre du développement d'un projet commun ou d'échanges classiques clients/fournisseurs.

L'enquête sur la fonction transversale à l'ensemble des entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire concerne l'assurance et vise à en étudier le poids et les caractéristiques en région.

Différents points sont suggérés :

- Etablir une approche comparée : étudier ces mêmes relations inter filières avec des entreprises n'appartenant pas à l'Economie Sociale et Solidaire : cibler des échanges entre le tourisme, le sport et l'agriculture hors Economie Sociale et Solidaire.
- Coupler l'étude par filières à une étude par territoire de l'économie résidentielle : réaliser une enquête sur les échanges entre les associations de tourisme, de sport et les coopératives agricoles sur un territoire à forte densité résidentielle et sur un territoire à densité résidentielle plus faible.
- Pour le diagnostic de la fonction d'assurance : dans le cadre de l'étude coopérative, demander où sont assurées les coopératives enquêtées (démarche dans le sens client / fournisseur).

II. Stimulation de l'innovation dans l'approche et les analyses

L'Observatoire de l'Economie Sociale et Solidaire en Paca a trois grandes fonctions :

- Fonction de prospection, de production et analyse de données
 - Recueillir les données relatives à l'Economie Sociale et Solidaire,
 - Fournir les analyses adaptées à l'exploration de ces données.
- Fonction pédagogique, diffusion de l'information
 - Informer, sensibiliser autour des actions d'adaptation, d'optimisation et de modernisation des entreprises de l'économie sociale.
- Fonction de soutien :
 - appui aux synergies d'acteurs et aux dynamiques de concertations favorables aux coopérations des entreprises de l'économie sociale.

Le Conseil Scientifique de l'Observatoire a pour rôle d'apporter un regard critique quant aux méthodes, démarches d'études et analyses proposées par l'Observatoire dans le cadre de sa fonction de prospection : il s'agit d'apporter des idées nouvelles, essentielles ou complémentaires, mais dont le but est toujours de rendre l'étude plus intéressante, significative et efficace. C'est ce qui a été appelé l'amélioration de la qualité des productions de l'Observatoire.

La raison d'être du Conseil Scientifique est aussi de réfléchir, de questionner, et d'avancer des éléments de réponse sur des sujets qui restent encore à explorer et qui touchent l'Economie Sociale et Solidaire en tant que telle mais aussi dans son lien à l'économie générale.

C'est dans ce contexte qu'ont été présentées les questions d'évaluation de la richesse : comment comparer l'Economie Sociale et Solidaire aux autres champs de l'économie et comment rendre compte des apports spécifiques des entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire ?

II.1 La recherche d'indicateurs pour mesurer l'utilité sociale et comparer la richesse créée par l'Economie Sociale et Solidaire aux autres champs économiques

L'origine du questionnement réside dans le fait que les indicateurs classiques, comme le PIB, ne permettent pas de mesurer l'ensemble de la richesse créée par l'Economie Sociale et Solidaire, mais seulement la partie qui donne lieu à des échanges monétaires. Or une des spécificités de l'Economie Sociale et Solidaire est qu'elle intègre des activités productives non monétaires.

Cette recherche d'indicateurs adaptés à l'évaluation de la richesse non monétaire créée par l'Economie Sociale et Solidaire implique de nombreuses questions, soulevées par Nadine Richez-Battesti.

Avant même de s'interroger sur les indicateurs, se posent les questions de définition de la richesse et de son évaluation.

Doit-on reconsidérer la notion de richesse pour produire de nouveaux indicateurs, créer un nouveau système de valeur ?

- La question de l'opérationnalité de la définition de la richesse
 - Une vision partielle avec le PIB et ses trois définitions : par la production, par les revenus et par la demande
 - Non évaluation :
 - Des effets externes négatifs de la croissance
 - Des contributions positives sur le bien-être comme le bénévolat
 - Du travail domestique
 - Pas de prise en compte de l'inégalité :
 - entre les individus
 - au niveau territorial
 - Question de la monétarisation : trouver une valeur monétaire à toutes les variables économiques et sociales ou quel autre indicateur choisir ?
- La question de la définition de l'évaluation :
 - Prendre en compte les notions de temps et d'espace, différencier :
 - le résultat
 - l'effet
 - l'impact
 - Classifier les critères d'évaluation selon qu'ils sont des critères de :
 - Pertinence
 - Cohérence
 - Efficacité
 - Efficience
 - Impact systémique
- Les critères doivent donner la possibilité de se comparer aux acteurs hors Economie Sociale et Solidaire qui se positionnent de plus en plus sur des dimensions sociales.
- Problème : trouver des critères significatifs pour tous.
- Question du système de valeur : redéfinir un système de valeur propre à l'économie sociale ou utiliser un système de valeur existant pour montrer une performance ?
- Cela implique de définir l'utilité sociale : la définition fiscale et productive actuelle implique que l'économie sociale produit ce qui est considéré comme non rentable par le marché : cible un public spécifique.
- Or l'économie sociale se positionne également sur des produits proposés sur le marché en valorisant une activité économique réalisée dans un « entreprendre autrement pour tous ».

Nadine Richez-Battesti présente le texte de Guy Roustang sur l'économie non monétaire.

Extraits :

« (...) Vouloir observer l'économie sociale et solidaire c'est attirer l'attention sur une économie qui joue un rôle particulier par rapport aux secteurs public et privé. C'est reconnaître la pertinence de la notion d'économie plurielle. Ce qui

amène nécessairement à aborder la question de l'économie non monétaire. (...) Avec l'augmentation de la place prise par les services dans nos économies et notamment par les services à la personne, la question de la répartition des tâches entre ce qui relève de services fournis par le secteur public et par le marché d'une part, par la famille ou les proches sans échange monétaire d'autre part, devrait retenir notre attention. (...) L'autoproduction accompagnée fait-elle partie ou non de l'économie solidaire ? »

Différentes questions se posent :

- Lien entre économie domestique, Autoproduction et Economie Sociale et Solidaire : prend-on en compte l'ensemble de l'auto production, ou seulement celle qui fait l'objet d'un accompagnement ?
- Intégrer ce champ dans la valorisation de l'Economie Sociale et Solidaire complexifie-t-il le travail ?
- Principal enjeu que l'on peut d'ores et déjà dégager : souligner l'importance de prendre en compte l'économie non monétaire dans les richesses créées par l'économie sociale et solidaire.

II.2 Les relations Economie résidentielle - Economie Sociale et Solidaire

A la suite des réflexions sur la mesure de la richesse et les questions qu'elle soulève, a été abordé le sujet de l'économie résidentielle, présenté par Patrick Lacoste, à partir du [Rapport d'étude n° 15 « L'économie résidentielle en Provence-Alpes-Côte d'Azur » - mars 2008](#).

Deux définitions de l'économie résidentielle sont tout d'abord à différencier : celle de l'INSEE qui concerne les activités dont le but est essentiellement de servir les besoins des populations locales, et celle de la base économique, qui est la somme des revenus captés de l'extérieur par le territoire.

Ensuite différents points ont été relevés :

- La terminologie qui distingue « l'économie résidentielle » de « l'économie productive » tend à signifier que l'économie résidentielle n'est pas productive !
- La pertinence du zonage dans les études territoriales a été travaillée dans cette étude. En effet, si les zones d'emploi sont par construction des espaces homogènes vis-à-vis des concepts de résidence et de travail, pour certaines d'entre elles, les flux à destination de zones d'emploi voisines sont importants (proportion non négligeable de salariés allant travailler dans une zone d'emploi différente de celle où ils résident). Dans le cadre de cette étude, certaines zones d'emploi ont donc été agrégées :
 - « Région urbaine Aix-Marseille » : Marseille/Aubagne + Etang-de-Berre + Salon-de-Provence + Fos-sur-Mer + Brignoles + Aix-en-Provence
 - « Autour de Nice » : Menton + Nice + Cannes/Antibes
 - « Autour d'Avignon » : Châteaurenard + Avignon + Carpentras + Orange
- L'intérêt de regarder la part de l'économie résidentielle dans l'économie sociale et solidaire, et inversement la part de l'économie sociale et solidaire dans l'économie résidentielle.

II.3 Les pistes qui restent à creuser

Des questions et problématiques restent soulevées :

- Faut-il prendre en compte le secteur public dans le calcul du poids de l'Economie Sociale et Solidaire par rapport à l'ensemble de l'économie ?
- Pourquoi certains secteurs d'activités se développent plus vite dans l'économie traditionnelle que dans l'Economie Sociale et Solidaire ? Cela dépend-il de :
 - Le système de gouvernance ?
 - L'apport en capital ?
 - Le système d'organisation, le process interne ?
 - L'aspect réglementaire et fiscal ?
 - Les différences de conditions de création de valeur ?
 - La co-construction du service, l'irruption du bénéficiaire ?
- Autre question : comment passer du niveau micro au niveau macro ?
 - L'agrégation de données micros le permet elle ?
- De manière générale, quels sont les facteurs à l'origine de l'important dynamisme économique et démographique de la région PACA ?
- Comment développer les conditions sociales d'appropriation des connaissances produites par l'Observatoire de l'Economie Sociale et Solidaire.

III. Promotion d'une meilleure reconnaissance de l'Economie Sociale et Solidaire

Lors du Conseil Scientifique s'est posée la question d'intégrer les productions de l'Observatoire Régional, notamment celle des chiffres clés 2007 de l'Economie Sociale et Solidaire en Paca, à la publication « Sud-Insee L'essentiel ». Cela permettrait aux travaux de l'Observatoire d'obtenir une certaine visibilité grâce au label INSEE, et de diffuser l'information au plus grand nombre. Ce type de travail est envisageable pour une production future.

Dans le cadre des études sur les échanges inter-entreprises, ont été évoqués les travaux en cours en Languedoc-Roussillon autour de deux journées organisées par la CRESS sur le thème de la coopération et des échanges entre les entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire. Ces journées pourront donner lieu à un compte rendu des travaux réalisés en Paca.

Toutes les informations :

Espace [Observatoire](#) dans la rubrique Actions du site www.cresspaca.org.